ART. PREMIER N° 21

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2024

GEL DES TARIFS DES TRANSPORTS PUBLICS PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 21

présenté par M. Bayou, Mme Pochon, Mme Belluco et M. Thierry

ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 4, substituer au taux :

« 400 % »

le taux:

« 600 % ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Ecologiste vise à augmenter le taux de la taxe additionnelle de 400% à 600% afin de générer des ressources financières plus conséquentes au profit d'île-de-France Mobiltiés.

Les transports publics franciliens sont sources de souffrance pour des millions de Franciliennes et de Franciliens qui vivent - chaque jour - une véritable galère pour se déplacer. Les usagers subissent des lignes vétustes, des retards quotidiens et une désorganisation durable du réseau. Les salariés voient leurs conditions de travails toujours plus dégradées et un mal être social qui croit. Cette situation n'est en rien due au hasard. Elle est le résultat d'une série de choix désastreux et d'une politique de sous-financement de nos transports en commun qui s'aggravera avec la mise en concurrence de la RATP. Alors que les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 que la ville de Paris va accueillir auraient pu représenter une opportunité unique d'améliorer notre réseau de transports, la décision d'augmenter sensiblement les tarifs des tickets et pass est incompréhensible et injuste à plusieurs titres. Cette politique tarifaire concerne d'abord indifférement les habitants et les touristes de passage. Ensuite elle revient à imposer aux usagers - déjà quotidiennement impactés par la vétusté du réseau - les conséquences financières de l'organisation d'un évènement qu'ils n'ont pas choisi et dont ils ne sauront profiter. Un "nouvel affront" inacceptable.

ART. PREMIER N° 21

Le groupe Ecologiste soutient ainsi le gel des tarifs autant que la hausse de la taxe additionnelle. Nous proposons néanmoins de l'augmenter de manière plus significative, tant la réhabilitation complète du transport francilien demande un budget à la hauteur des défis.